|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ..\..\Docs\logo collège.jpg  VOYAGE PEDAGOGIQUE  ENGAGEMENT DE LA FAMILLE | | | | |
| Destination : DIE 5ème BC  Date de Départ : 27 mai 2018 | | | Responsables : M.Germain  Date de retour : 1 juin 2018 | |
|  |  |  | |  |

**Engagement de la famille**

**1°) Autorisation**

Je soussigné ………………………………………………………….. responsable légal

de l’élève ………………………………………………………., classe …………., au collège

Fleming, autorise ce dernier à participer au voyage pédagogique suivant :

**Séjour plein air à Die**

Objectifs :- Mettre en application les acquis d’E.P.S, ( escalade et natation), et ceux de S.V.T.

-Sensibiliser les élèves à la sécurité liée à la pratique des activités en milieu naturel

-Permettre de souder les groupes, développer une vie collective , développer l’autonomie des élèves

Date et heure de départ : …le dimanche 27 mai 2018 à 7h30

Destination : ………Die…………………..

Date et heure de retour prévu : …le vendredi 1er juin 2018 vers 23h00 ……………

⮚ J’autorise  mon fils,  ma fille à participer à toutes les activités prévues au cours du voyage, notamment visites, excursions, activités sportives.

⮚ Je déclare avoir souscrit au nom de mon enfant une assurance individuelle accident ainsi qu’une assurance en responsabilité civile (attestations jointes).

⮚ Je joins une enveloppe contenant le formulaire médical de l’enfant.

**2°) Modalités financières**

Le coût du voyage est fixé à …3**30 €**…euros par participant.

Au cas où les recettes seraient supérieures aux dépenses, notamment en raison d’attribution de subvention, l’excédent serait reversé aux familles en application de la réglementation en vigueur.

Le paiement devra être effectué à l’ordre de l’**Agent Comptable du Collège Fleming** sous la forme de **3 chèques déposés en même temps le 15 mars 2018** dernier délai, qui seront encaissés selon l’échéancier suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Versement | Somme | Date |
| 1er encaissement | 130€ | 25 mars 2018 |
| 2ème encaissement | 100 € | 25 avril 2018 |
| 3ème encaissement | 100€ | 25 mai 2016 |
| TOTAL | 330 € |  |

Le versement est effectué à l’inscription ( 3 chèques qui seront encaissés comme prévu ci-dessus). **Cette inscription vaut engagement définitif et les versements ne sauraient être remboursés sauf cas pris en charge par l’assurance annulation souscrite le cas échéant par les parents.**

Ne pourront prendre part au voyage que les seuls élèves ayant versé le montant total du coût du voyage à l’échéance mentionnée.

Les demandes d’aide sont à retourner à Mme Petit (gestionnaire) avant le **10 mars 2016** et doivent contenir les documents suivants : Lettre sur papier libre adressée au chef d’établissement, le dernier avis d’imposition, 3 dernières fiches de paies, tout justificatif si changement de situation, le premier versement de 130 euros (qui ne sera pas encaissé avant la commission d’attribution des aides)

La direction rappelle que les professeurs accompagnateurs sont responsables des élèves et qu'à ce titre le règlement intérieur de l'établissement s'applique durant le voyage.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Le responsable légal